



Le village d'Oies

Bulletin d'information de la Municipalité de Saint-Joachim

Vol-3 N° 2 - Juin 2013

MOT DU MAIRE

Citoyens, citoyennes,

Trois mois ont déjà passé depuis notre dernière parution.

Trois mois passés également à travailler, entre autres, à la mise en œuvre de notre projet Hydro-Canyon.

Comme je vous l'avais promis, voici les principaux développements de ce dossier.

Force est d'admettre maintenant que, malgré tous les efforts déployés pour amener le gouvernement du Québec à revenir sur sa décision de mettre fin au programme des mini centrales hydroélectriques, rien ne le fera changer d'avis.

Après différentes rencontres avec les autorités gouvernementales, avec l'appui de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) et malgré des pressions communes avec les 5 autres municipalités touchées comme nous par cette décision, rien ne semble les ébranler.

Le gouvernement de Madame Marois est toujours prêt à nous compenser pour les pertes encourues et continue à nous demander de trouver des projets structurants en remplacement de celui perdu.

Une rencontre entre les maires des municipalités touchées a eu lieu et nous avons décidé de s'unir et créer une coalition pour tenter, ensemble, de faire une offre de compensation au Gouvernement Marois.

En effet, nous sommes à mettre en place une offre conjointe pour déposer une demande à l'effet que le gouvernement nous octroie l'équivalent des mégawatts perdus d'hydroélectricité en mégawatts d'énergie éolienne sur le territoire de la Seigneurie de Beauré.

Pouvons-nous avoir un projet aussi structurant ?

C'est, à notre avis, le meilleur projet de remplacement qui nous permettrait d'obtenir les mêmes redevances

que celles garanties par notre projet de mini centrale, tout en créant des retombées économiques importantes pour la région en plus de possiblement permettre au groupe Axor d'y participer.

Si tout se passe comme prévu, cette demande pourrait être déposée officiellement d'ici juillet.

Une chose est sûre cependant, malgré cette demande, il n'est pas question de renoncer au projet Hydro-Canyon. Ce projet doit rester vivant de manière à nous permettre de le ramener sur le tapis suite à un changement de gouvernement, à court ou long terme.

Nous vous tiendrons au courant, comme à l'habitude, de tout développement dans ce dossier.

En terminant, je veux profiter de cette occasion pour souhaiter à toutes et tous un été des plus agréable, plein de soleil, je l'espère. Bon été également à tous nos étudiants, enseignants et éducateurs. Que cette saison estivale en soit une de repos et profitez-en pleinement.

Soyez prudents !

Marc Dubeau, maire

Dans ce 2^e numéro

Tour du cap Tourmente Simard.....	2
Service des travaux publics.....	3
Sécurité civile.....	4
Feux à ciel ouvert.....	6
Vie paroissiale	7
Sports et Loisirs	8
La Plume d'Oie	9
Parc municipal.....	10
Tournoi de golf — Festival de l'Oie des Neiges... 	11
Ressources familiales — Côte-de-Beauré.....	12

TOUR DU CAP TOURMENTE SIMARD

Un millier de personnes se sont données rendez-vous samedi le 1^{er} juin à la première édition du *Tour du Cap Tourmente Simard*.

Neuf cent quinze (915) coureurs et marcheurs ont relevé le défi des trois parcours proposés : le 10 km Simard , le 5 km IGA, et le 2 km Familiprix pour les jeunes des écoles primaires. Voici les résultats obtenus par les trois finalistes pour chacun des trois parcours :

10 km Simard :

1- Jean-Daniel Labranche,	32 : 13,7
2- David Savard Gagnon	32 : 35,5
3- Jimmy Gobeil	35 : 35,2

5 Km IGA :

1- Stéphane Lemire	18 : 46,0
2- Charles Bellavance	19 : 46,6
3- Anne-Marie Petitclerc	19 : 47,8

2km Familiprix :

1- Alexandre Boily	7 : 17,3
2- Raphaël Muhuiwa	7 : 25,8
3- Alexis Lamontagne	7 : 29,5



La Municipalité de Saint-Joachim tient à féliciter les gagnants ainsi que tous les participants. Un MERCI spécial aux organisateurs **MM. Jules Rancourt, Sébastien Lachance et Martin Fortin** du groupe *Kilomax*.

MERCI aux commanditaires, aux bénévoles de même qu'aux supporteurs qui ont fait de cet événement, un grand succès.

Merci et au plaisir de vous accueillir pour la 2^e édition.

Le Conseil municipal

Le premier juin dernier, le groupe Kilomax tenait la première édition du tour du Cap Tourmente Simard. Le succès de cette journée est en bonne partie redevable aux citoyens de votre municipalité.

Nous tenons donc à remercier votre maire, monsieur Marc Dubeau pour son ouverture au projet. Nous tenons aussi à remercier l'extraordinaire équipe de bénévoles sous la gouverne de madame Lucie Racine. Vous étiez une quarantaine et beaucoup de coureurs nous ont vanté votre gentillesse. Et finalement, vous citoyens de Saint-Joachim, votre enthousiasme a charmé les participants. Votre participation massive a permis de créer une atmosphère qui fut appréciée de tous.

À l'an prochain !

Le groupe Kilomax



Acquisition d'un camion :

En avril dernier, la municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau camion Silverado HD 2500 année 2011 afin de remplacer le Dakota 1996 qui ne répondait plus aux normes de la sécurité routière. Le camion doit être identifié au logo de la municipalité et un gyrophare sera installé sous peu.

Eau potable :

Suite aux interventions d'amélioration du système d'eau potable de novembre 2012, le débit moyen quotidien d'eau du coffre n'a pas répondu à nos attentes. Afin de combler la vulnérabilité des crépines, les membres du conseil municipal ont demandé l'intervention d'un hydrogéologue pour nous amener des solutions. Un forage à l'ouest des crépines principales a été effectué afin de connaître le potentiel des sources d'eau dans ce secteur. Ce forage, d'une profondeur de 27 pieds, nous a permis d'évaluer un apport d'eau supplémentaire. Au cours des prochains jours, nous évaluerons l'ampleur des travaux et des coûts de creusage d'un puits. Cela amènerait un niveau plus sécuritaire d'eau potable et suffisamment d'eau pour combattre un incendie.

Remplissage des piscine :

Lors du remplissage printanier des piscines, nous tenons à remercier tous les propriétaires de leur très bonne collaboration. Les années passées, le contremaître recevait environ une dizaine d'appels de demande de remplissage, cette année, il en a reçu une soixantaine. Notre territoire contient environ une centaine de piscines. Cette bonne pratique, nous permet de nous assurer un niveau d'eau acceptable pour la consommation et la protection des incendies.

Nettoyage des rues :

Nous tenons à remercier les citoyens du secteur de la Miche pour leur patience lors des travaux de nettoyage printanier des rues.

Divers travaux effectués ce printemps :

- bris d'aqueduc réparés dans le secteur Blondelle et à l'Hôtel de ville;
- préparation du chemin d'accès pour permettre le forage exploratoire pour l'eau potable;
- correction sur le réseau sanitaire d'un résident de la rue Thomassin;
- nouvelles entrées d'eau réalisées sur le terrain de jeux, l'Avenue Royale et le Chemin du cap;
- une partie d'un mur de la piscine a été refait;
- couche de peinture appliquée à la piscine, celle-ci sera prête pour le début des vacances scolaires;
- travaux réalisés afin de contrer les effets de gel et de dégel sur le chemin du cap Tourmente, de l'adresse civile 700 jusqu'au chemin de fer, ont été effectués;
- travaux d'asphaltage pour le même secteur du chemin du cap Tourmente, seront réalisés en 2 phases de 300 mètres chacune, en juin et à l'automne;
- traçage des lignes à venir.

SÉCURITÉ CIVILE

Vous recevrez bientôt par la poste la brochure intitulée « *La Nature ne pardonne pas* » réalisée par le ministère de la Sécurité publique en collaboration avec le bureau d'assurance du Canada. Vous y trouverez des renseignements sur les risques présents dans notre municipalité, l'information concernant les articles à prévoir selon vos besoins essentiels de même que les numéros de téléphone pour rejoindre les responsables de la sécurité civile de la municipalité.

En cette période de l'année, où des risques de forts vents sont possibles, il est préférable de se préparer en ayant sous la main de l'eau potable, de la nourriture non périssable, un ouvre-boîte, une radio à piles, une lampe de poche, une trousse de premiers soins, des chandelles, un briquet ou allumettes.

De plus, si vous devez évacuer votre domicile en cas d'urgence, nous recommandons d'apporter des articles pour des besoins hygiéniques : brosse à dents, savon, papier hygiénique, sacs à ordures. Également, des vêtements de rechange, couvertures, argent, clés de maison et de voiture, papiers personnels importants.

Et si vous êtes une personne à mobilité réduite, n'oubliez pas votre canne, marchette ou fauteuil roulant.

Préparez à l'avance ces articles pour ne pas avoir à courir si besoin il y a. Toutes ces recommandations, vous les retrouverez dans la brochure qui vous sera distribuée.

*Lawrence Cassista, Jean-François Labranche,
Roger Carrier, coordonnateur*



VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) PAR UN LOGEMENT AU H.L.M. DE SAINT-JOACHIM ?

Locateur : Office municipal d'habitation de Saint-Joachim
2, rue de la Noblesse, Saint-Joachim

Territoire visé :

- Saint-Joachim (toutes personnes ayant résidées à Saint-Joachim pendant 12 mois dans les 24 derniers mois précédant la demande);
- Autres municipalités (une 2^e liste sera établie pour ceux qui ne répondent pas au critère précédent).

Critères de recevabilités :

Remplir le formulaire de demande de logement à loyer modique et y joindre les pièces justificatives des revenus du ménage ainsi que le bail actuel.

Soyez assuré que ces dossiers demeureront confidentiels et que l'office n'exercera, dans l'attribution des logements, aucune discrimination contraire à la charte des droits et libertés de la personne.

Pour vous procurer le formulaire et pour tous autres renseignements contactez :

*Sylvie Saillant, directrice,
tél. : 418 827-5822*

PAR LA FENÊTRE DE MON ÉCOLE...

Les 27 et 28 mars derniers, les élèves de l'école de la Pionnière ont réalisé une œuvre graphique aux couleurs de leur milieu. En effet, grâce au programme gouvernemental « *Un artiste à l'école* » et à une aide financière de l'organisme communautaire « *Bingo des Chutes* », tous les élèves, de la maternelle à la sixième année, ont participé à la réalisation d'une mosaïque murale collective. Madame Dominique Côté, de l'atelier Phébus, est celle qui, pendant deux jours, a orchestré le travail de nos élèves. À l'aide de dessins réalisés préalablement en classe par les enfants et ayant pour thème « *Par la fenêtre de mon école* », elle a créé un tableau composé d'éléments se retrouvant dans certains dessins. Par la suite, les élèves ont uni leurs efforts autour de ce projet et ont réalisé une mosaïque murale de grande dimension. L'œuvre, tout en lumière et en couleurs, est installée en permanence à l'entrée avant de l'école.



Marie-Claude Bourbeau, conseillère

2013, ANNÉE DES MATIÈRES RECYCLABLES

En 2013, toutes les municipalités du Québec verront leurs dépenses de collecte des matières recyclables leur être presque entièrement remboursées. Évidemment, des conditions doivent être respectées, notamment, une participation importante des citoyens, la préservation de la qualité des matières recyclables et l'admissibilité des dépenses au Programme.

Qui remboursent les municipalités? La *Loi sur la qualité de l'environnement* applique le principe de « pollueur-payeur » en responsabilisant les entreprises quant à la fin de la vie utile des produits qu'ils mettent en marché et en leur exigeant une compensation pour les frais encourus par les municipalités pour les récupérer. C'est ce qu'on appelle le *Programme de compensation* pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles. *Éco Entreprises Québec* et *Recyc-Média* sont les organismes en charge de collecter auprès de l'industrie de l'emballage et de l'imprimerie, les montants nécessaires au remboursement des municipalités.

Pour 2013, tous les papiers et cartons recyclables seront bannis des lieux d'élimination de matières résiduelles dans tout le Québec (sites d'enfouissement, incinérateurs, etc.). De plus, le *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles* sera modifié afin d'intégrer le bannissement et l'élimination de certaines matières : le bois en 2014, les boues en 2016 et les matières organiques en 2020.



Mario Godbout, conseiller municipal

PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL :

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

 Jours Fériés

 Séances Ordinaires

FEUX À CIEL OUVERT (RÈGLEMENT # 356-2012)

SEULS SONT PERMIS LES FEUX RÉPONDANTS AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- les feux dans les appareils de cuisson en plein air tels que les barbecues ou autres installations prévues à cette fin;
- les feux dans des foyers, des contenants en métal, tels que barils et contenants de même nature ou dans un cylindre de béton sur fond de sable avec pare-étincelles;
- les feux au sol ayant une superficie maximale de 0,75 m²;
- un seul emplacement par résidence doit être utilisé;
- Il est interdit de faire un feu à l'extérieur les jours où la vitesse du vent excède vingt (20) kilomètres par heure;
- Il est interdit de faire un feu à l'extérieur lorsque les feux en plein air sont défendus par la SOPFEU;
- Il est interdit de faire un feu à l'extérieur à une distance inférieure à 6 mètres de tout bâtiment, boisé ou forêt;
- Il est interdit de faire brûler des déchets de toute nature, tels que les déchets de démolition, le bois qui a été traité ou les ordures ménagères;
- une personne adulte (18 ans et plus) doit être constamment présente pendant toute la durée du feu jusqu'à ce qu'il soit complètement éteint;
- toute personne qui allume ou qui permet que soit allumé un feu de foyer ou un feu à ciel ouvert doit s'assurer qu'il y ait de disponible sur place, un moyen pour éteindre le feu rapidement, ce moyen pouvant être notamment un seau d'eau, un tuyau d'arrosage, un extincteur ou tout autre dispositif semblable;
- les feux à ciel ouvert sont permis en vue de détruire toute matière ligneuse, abattue et coupée lors d'un déboisement effectué pour permettre le passage d'une route ou d'une rue, d'une ligne de transport d'énergie, la construction d'une bâtisse ou des travaux d'amélioration de cours d'eaux municipaux et pour lesquels la loi exige qu'un permis soit émis par un organisme responsable de la protection des forêts déterminé en vertu de la loi.

CIVISME ET NUISANCE :

Des règles élémentaires de civisme envers ses voisins doivent être respectées et observées lors d'un feu à ciel ouvert avec ou sans permis. Toute personne contrevenant à ces règles de civisme sera dans l'obligation, sous ordre du Directeur ou de son représentant, d'interrompre son feu et il sera interdit d'en produire de nouveau dans les mêmes conditions.

PERMIS DE BRÛLAGE

Toute personne désirant faire un feu à ciel ouvert ne respectant pas les conditions des articles ci-haut mentionnés doit présenter une demande de permis de brûlage 48 heures avant la date prévue du brûlage.

En l'absence de permis valide, le Directeur du service incendie ou son représentant se réserve le droit d'éteindre ou de faire éteindre tout feu à ciel ouvert et ce, sans préavis.

S'il est jugé nécessaire d'accroître la sécurité incendie par la présence du service incendie, tous les frais découlant de l'opération seront acquittés par le demandeur du permis.

PIÈCES PYROTECHNIQUES

L'utilisation de pièces pyrotechniques est interdite sur le territoire de la municipalité.

Toutefois, le conseil municipal peut, par résolution, en autoriser l'utilisation pour un événement spécifique.

Le conseil municipal

BRUNCH DES BÉNÉVOLES — 2^E ÉDITION

Le 8 juin dernier, c'était la journée mondiale du bénévolat. Au Québec, 36,7% de la population a fait du bénévolat en 2010, selon Statistiques Canada, ce qui représente 2 422 500 bénévoles. En termes d'heures, les Québécois donnent en moyenne 310 millions d'heures.

L'action bénévole fait toute la différence entre une société individualiste, refermée sur elle-même et une autre qui valorise la solidarité et la fraternité. Le Conseil municipal, conscient de l'apport essentiel des bénévoles au mieux-être des citoyens, désire organiser un brunch le lundi 14 octobre prochain. Ce brunch qui se tiendra dans le cadre du Festival de l'Oie des Neiges, permettra de souligner l'implication des centaines de nos bénévoles dans l'un ou l'autre des organismes communautaires de notre région.

Mario Godbout, conseiller

VOYAGES — ÉTÉ 2013

Le Comité Voyage de l'Âge d'or de Saint-Joachim organise un court voyage d'une journée le **mardi 6 août 2013**. Le départ se fera de Saint-Joachim en autocar pour la région de Lanaudière. En compagnie d'une guide régionale en costume d'époque, visite de la **Boutique Transparence** de Ste-Marcelline-de-Kildare. On visitera aussi l'atelier de verre cuit au four et la boutique qui regorge d'objets de verre faits entièrement à la main. Dîner à l'**Auberge La Montagne Coupée**, l'une des meilleures tables gastronomiques de la région. En après-midi, visite commentée du **Musée Louis-Cyr** à Saint-Jean-de-Matha. Ce musée présente l'histoire et les exploits de l'homme le plus fort du monde. Ensuite, visite et dégustation au **Vignoble Le Mernois** de Saint-Thomas-de-Joliette. Souper. Retour dans notre localité. **Coût : 129\$ par personne**. Ce coût comprend : le transport en autocar de luxe, 2 repas, les activités au programme et le service d'un guide-accompagnateur. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter une des personnes suivantes :

Micheline Blouin 418-827-4626, Gisèle Duchesne 418-827-4690, Marcel G. Tremblay 418-827-3362,
Anne-Marie Poulin 418-827-2005, Ghislaine Martineau 418-827-2438.

VIE PAROISSIALE

Le mois de juin marque la fin des activités pour goûter sur un autre rythme les joies de l'été.

Depuis septembre, plusieurs personnes ont soutenu la vie communautaire par leur engagement. Des temps de rencontre ont été vécus lors des célébrations de Noël, des messes parents-enfants, de l'accueil des jeunes qui ont célébré leur premier pardon (en mars), leur première communion (en avril) et leur confirmation (en mai), du ressourcement spirituel à l'occasion du Carême, des célébrations signifiantes de la Semaine Sainte et du Jour de Pâques, de la fête des jubilaires, des baptêmes et mariages à l'occasion... sans oublier les célébrations des funérailles des parents et amis...

Merci à ceux et celles qui se soucient de la vie de la communauté par leurs nombreuses heures de bénévolat. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Toujours ma paroisse

La vie paroissiale et communautaire est un ensemble de liens tissés entre nous et de services que nous pouvons nous donner. La foi se manifeste par nos actes. La solidarité manifeste notre désir d'appartenance.

Nous vous invitons à donner à la campagne de la capitation qui a débuté il y a déjà quelques semaines. Nous remercions ceux et celles qui ont déjà contribué. Le montant suggéré est de **60 \$** par personne adulte. Faites parvenir votre don à :

L'assemblée de Fabrique de la paroisse St-Joachim
165, rue de l'Église St-Joachim, (Québec) G0A 3X0
418 827-4020

L'initiation à la vie chrétienne

Merci et félicitations à tous les parents qui ont cheminé avec leurs enfants pour vivre l'une ou l'autre des étapes de l'initiation à la vie chrétienne : les sacrements du pardon, de l'eucharistie et de la confirmation ainsi que la profession de foi.

Nous tenons à signaler leur participation active aux rencontres de catéchèse biblique symbolique, aux messes parents-enfants et aux autres célébrations. Bravo aux parents et à leurs jeunes. Merci aussi aux grands-parents qui ont fait leur part.

Nous rappelons aux parents ce que nous proposons pour eux et leurs enfants : nous vous offrons un accompagnement qui vous permettra de rencontrer le Seigneur dans sa Parole et dans la communauté à travers des temps de réflexion et des célébrations. Nous faisons la démarche ensemble, mais c'est à vous à prendre la décision.

Donc, si vous désirez faire baptiser votre enfant, si vous désirez vivre avec lui les sacrements de la vie chrétienne, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Nous commençons le cheminement au début septembre. Venez nous rencontrer ou téléphonez nous.

Père Jacques Fortin, curé 418-827-2885 ou cellulaire : 418-208-0302
Père Raymond Desjardins, vicaire 418-827-2885 ou cellulaire : 418-208-2484
Sylvie Champagne, intervenante en catéchèse 418-824-3684

BON ÉTÉ À VOUS TOUS! REPOSANTES VACANCES!.

DERNIÈRES NOUVELLES — SPORTS ET LOISIRS

Par Lucie Racine et Bruno Guilbault

Terrains de tennis :

Les deux terrains de tennis sont disponibles GRATUITEMENT aux résidants de Saint-Joachim pour toute la saison estivale 2013 de 8h00 à 22h30.

Il n'y a pas de système de réservation en place, donc premier arrivé, premier servi. Cependant nous vous demandons votre collaboration dans le cas où des remplaçants attendraient alors que vous avez occupé le terrain depuis plus d'une heure

Piscine municipale :

La piscine va ouvrir le 25 juin, à moins que « l'hiver ne se poursuive tout l'été ». Nous sommes heureux de pouvoir compter sur les services de M. Michael Harvey-Lavoie, comme responsable pour toute la saison estivale.

Horaire : 15 h00 à 20 h00 (mardi au vendredi)
 11 h00 à 18 h00 (samedi et dimanche)

N.B. Le lundi, la piscine sera réservée aux enfants du camp de jour.

Camp d'été 2013 :

Date

Le camp d'été commencera officiellement le 2 juillet 2013 et se terminera le 9 août pour le camp d'été de 6 semaines, le 16 août pour 7 semaines et le 23 août pour 8 semaines. Prenez note que le lundi **1 juillet** sera un congé.

Équipe

L'équipe d'animation est composée d'une directrice, d'une directrice adjointe, d'une responsable des activités culturelles, d'une responsable de service de garde, de cinq accompagnatrices et de 21 animateurs dynamiques âgés entre 16 et 26 ans.

Plateaux utilisé

Les activités régulières du camp d'été se dérouleront sur les terrains des plateaux sportifs de Beaupré, de Saint-Joachim et de Saint-Tite-des-Caps et à l'occasion au Centre communautaire de Beaupré.

Semaine-Type

Votre enfant fera au moins une sortie ou une activité spéciale. Il effectuera une activité sportive et culturelle (5, 6 et 7 ans). Les 8 ans et plus auront 2-3 activités par semaine en fonction du profil choisi. Votre enfant participera aussi à un *Grand Jeu* avec tous les jeunes des autres groupes d'âge. Ils réaliseront également des activités scientifiques, culinaires et de bricolages. Bien sûr, lorsque le soleil sera au rendez-vous, il y aura chaque jour une période de baignade

Thématique 2013

Cet été, la thématique des métiers sera exploitée dans de nombreuses activités.



NOTRE BIBLIOTHÈQUE : LA PLUME D'OIE

Vous êtes citoyen de Saint-Joachim et vous n'êtes pas encore abonné à votre bibliothèque? Qu'attendez-vous ?

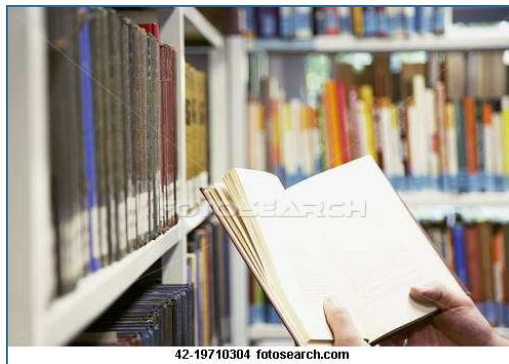
Tu es âgé(e) entre 12 et 17 ans ? Présente-toi au comptoir de la bibliothèque et lors de ton inscription, tu recevras un sac à dos et un livre gratuitement. Si tu es déjà inscrit, tu as aussi droit aussi à

Tout abonnement est **GRATUIT** avec preuve de résidence.

ces cadeaux.

Pour toute inscription, vous n'avez qu'à vous présenter aux heures d'ouverture. N'hésitez pas à y amener vos enfants ou petits enfants. Vous trouverez une belle sélection de thèmes et de volumes.

Bonne lecture!



HEURES D'OUVERTURE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Dimanche : 13h à 15 h
Lundi : 18 h 30 à 20 h 30
Mardi : 13 h à 15 h
Mercredi : 13 h à 15 h et de 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 18 h 30 à 20 h 30

La bibliothèque sera fermée aux dates suivantes :

24 juin et 1^{er} juillet.

Vacances : Du 21 juillet au 10 août inclusivement.

Prendre note que durant cette période de vacances, les mercredis demeureront ouverts en après-midi et en soirée selon les heures habituelles.

INTERNET

Vous voulez faire une recherche sur Internet ou simplement consulter vos courriels? Un poste informatique est toujours à votre disposition. N'hésitez pas, vous êtes les bienvenus !

DEVENIR BÉNÉVOLE

La bibliothèque est toujours à la recherche **de bénévoles**. Vous avez le goût de donner quelques heures de votre temps ? Veuillez contacter madame Pierrette Touchette au 418-827-8780

COORDONNÉES

11298 rue de La Salle
Beaupré (Québec)
G0A 1E0
Téléphone : **418 827-8483**
Courriel : bibliotheque@villedebeaupre.com



PARC MUNICIPAL

Comme vous avez sans doute pu le constater, il y a du nouveau au parc municipal !

Nous sommes fiers d'offrir à toute la population de nouvelles installations qui sauront amuser, divertir et rassembler les citoyens.

Une aire de jeux consacrée aux enfants a pris forme. Plusieurs modules de jeux y ont été installés. Il ne manque que les balançoires qui viendront bientôt. Déjà, il y a affluence. Familles et enfants s'y rassemblent pour bouger et s'amuser.

Un abri avec tables à pique-nique a aussi été construit pour accueillir les jeunes du camp de jour, les cyclistes et toute la communauté qui aura le goût d'en profiter. Un garage, des toilettes et fontaine d'eau ont aussi été construites et sont situés tout juste à côté de l'abri.

Le long de la patinoire, de la terre y a été déposée. Cela servira aux jeunes pour créer un « pump trak » afin de s'amuser à vélo. Si vous les voyez avec des pelles, ne soyez pas inquiets, ils « travaillent » leur parcours !

Toutes les sommes investies pour ce projet sont prises à même l'argent du Pacte rural, programme gouvernemental qui a pour but de créer des endroits publics. L'argent ne provient donc pas de vos taxes municipales.

Malheureusement, tout au long de ces travaux, plusieurs bris et du vandalisme ont eu lieu. C'est décevant que des gens de chez nous prennent plaisir à briser et à détruire le bien commun. N'hésitez pas à intervenir si vous êtes témoin de ce type d'action. C'est votre parc et tous, nous en sommes responsables.

À Saint-Joachim, toute la population et les jeunes sont gâtés! Terrain de tennis gratuit, piscine, patinoire asphaltée 4 saisons, modules de jeux, aire de pique-nique et de détente, infrastructure pour le vélo...les occasions pour bouger sont nombreuses. Donc, il ne manque que vous pour le rendre encore plus vivant.

Bienvenue dans votre parc, prenez-en soin et surtout, profitez-en bien!

Marie-Claude Bourbeau, conseillère municipale



CAMP MUNICIPAL ET FÊTE DES SEMENCES

Pour une troisième année consécutive, la municipalité de Saint-Joachim a invité gracieusement tous les jeunes de 9 à 13 ans du village à vivre une fin de semaine dans un lieu historique et chargé d'histoire; La Grande Ferme.

Samedi, le 25 mai, plus de 20 enfants débarquaient avec pelles, gants de travail, bagages et bonne humeur pour passer de beaux moments. Malgré la température froide et pluvieuse, ils ont travaillé à l'extérieur avec le sourire.

Cette fin de semaine fut l'occasion pour eux de découvrir et d'apprendre tout en s'amusant. Durant ces deux jours, ils ont eu la chance de vivre des activités en lien avec l'histoire de leur village et de la Côte-de-Beaupré, l'agriculture et son importance dans nos vies, l'archéologie et les trésors qui se cachent sous le sol, l'alimentation et des techniques culinaires, la préparation d'une petite pièce de théâtre pour la présenter à la population. Aussi, ils ont aidé à préparer le repas et la maison en vue d'accueillir des gens de la communauté le dimanche pour la fête des semences. Le partage et le plaisir de se retrouver entre ami(e)s et d'échanger avec les membres de leur communauté était au centre de cette belle fin de semaine.

Encore une fois, ce fût un grand succès et chacun(e) en gardera d'excellents souvenirs.

Merci beaucoup à toute l'équipe de la Grande Ferme pour son implication, sa grande générosité et son amour des jeunes.

Marie-Claude Bourbeau, conseillère municipale



TOURNOI DE GOLF DU FESTIVAL DE L'OIE DES NEIGES

Se déroulait le 31 mai dernier, au terrain de golf *Le Saint-Ferréol*, le tournoi de golf annuel du Festival de l'Oie des Neiges.

Plus de 100 personnes ont participé à l'événement.

Quatuor d'honneur 2013

Le quatuor d'honneur formé du président de la Caisse populaire Desjardins Mont-Sainte-Anne, M. Mario Simard, du co-proprétaire d'IGA Extra Boucherie Chouinard et Fils M. Gilbert Chouinard, du maire de Saint-Joachim M. Marc Dubeau et du directeur général de Simard Cuisine et Salle de bains, M. Mathieu Simard en compagnie du président du Festival M. Lawrence Cassista.



Équipe gagnante

M. Pierre Darveau, M. Guy Asselin, M. Rémy Morel et M. Raymond Fortin en présence de M. Lawrence Cassista, président du Festival ainsi que M. Alain Pépin, organisateur du tournoi 2013 et de Blanche, notre mascotte du Festival de l'Oie des Neiges.

FÉLICITATIONS — FÉLICITATIONS — FÉLICITATIONS

Félicitations aux organisateurs pour cette belle activité !

Merci aux commanditaires et participants, ainsi qu'à tous les bénévoles, vous avez grandement contribué à la réussite de cet événement.

On se dit à l'année prochaine !

Lucie Racine, conseillère municipale



2 yeux
2 oreilles

L'ÉVÈNEMENT À NE PAS MANQUER

Quoi

Conte en plein-air

Où

Parvis de l'église de St-Joachim

Quand

Dimanche le 14 juillet 2013 à 13h00

Pour qui

0 à 99 ans

***Pour plus de confort, apportez votre chaise**

Présentée par Petite-Lune

en partenariat avec

Paule Létourneau Opticienne

Stéphane Fortin et Marie-Pier Gendron

Audioprothésistes - Aures Solution auditive



facebook.com/2Yeux2Oreilles

418.527.8459 / 418.781.1421

ÊTRE PARENT : LES REPAS



Ha ! Les repas ! Avant d'avoir des enfants, je mangeais ce que je voulais. Pas que je me nourrissais mal, mais voici, personne à qui transmettre de saines habitudes de vie, seulement moi avec moi.

Aujourd'hui, avec la marmaille, je respecte quelques règles : manger à des heures à peu près fixes; servir des assiettes équilibrées, remplies d'aliments variés, colorés et amusants; faire attention aux mauvais gras, sans négliger de servir les bons; m'assurer qu'il y ait assez de vitamines, de fibres, de fer, d'oméga 3, de calcium, de protéines bref, beaucoup d'efforts sont fournis et après toutes ces culbutes, voici la phrase qui tue : Je n'aime pas ça (sans même avoir touché à son assiette... GRRRR....Je reste zen) !

Voici quelques trucs qui fonctionnent bien chez nous et qui, souvent, ont raison de la satanée phrase qui mine notre entrain de parents :

- Faites participer les enfants à l'élaboration du repas. Ils seront fiers de leur réalisation et auront envie d'y goûter.
- Faites-les également participer à la planification et à l'élaboration du menu de la semaine.
- Questionnez vos enfants sur leur appétit avant de les servir. S'ils sont assez grands pourquoi ne pas les laisser se servir eux-mêmes.
- Notez les recettes gagnantes et confectionnez-vous un livre de choix de recettes que tout le monde aime.
- Participez à des cuisines collectives. En plus de permettre de sauver temps et argent ça donne l'occasion d'échanger des trucs et astuces avec d'autres parents. Ça permet aussi de varier nos menus et de faire de belles découvertes culinaires en famille.

Pour plus d'information sur Ressources familiales Côte-de-Beaupré, ses services et activités, visitez notre site internet : <http://rfcb.ca> Aussi, suivez-nous sur Facebook.

Caterine Robillard, directrice